

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 3 MARS 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle M. le Maire a reçu délégation de pouvoirs par le conseil municipal ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 autorisant M. le Maire à décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- Considérant que la Ville de Gap propose l'enlèvement de batteries et de ferraille à la société EYMERY Récupération située à la Rochette 05 000 GAP qui l'accepte au tarif de 95€/tonne pour la ferraille et 430€/tonne pour les batteries.

DECIDONS

Article 1 :

L'enlèvement de batteries et de ferrailles pour l'année 2023 est proposée à la suite EYMERY Récupération située à la Rochette (05) pour un total de 8T480 de ferraille et 620Kg de batterie.

Article 2 :

La vente se déroulera au tarif suivant :

- 95€/tonne soit 805.60€ TTC de ferraille
- 430€ soit 266.60€ TTC de batterie

La vente s'effectuera par l'intermédiaire d'une régie de recettes

Les recettes seront inscrites au budget général de l'année en cours.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 3 MARS 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 08/04/2026
Publié ou notifié le : 08/04/2026

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2026_03_130**
Objet : **L'enlèvement de batteries et de ferrailles pour l'année 2023 est proposée à la suite EYMERY Récupération située à la Rochette (05) pour un total de 8T480 de ferraille et 620Kg de batterie.**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2026-03-03 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique : 005-210500617-20260303-D2026_03_130-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260303-D2026_03_130-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_18493.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260303-D2026_03_130-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2026 à 09h41min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2026 à 09h42min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2026 à 09h42min08s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	8 avril 2026 à 09h42min25s	Reçu par le MI le 2026-04-08

